Conservatoire d'espaces naturels Auvergne

Suivi des travaux d'élimination de la Jussie sur le plan d'eau du Mas – Issoire

Retour d'expérience

site Natura 2000 FR 830 1038 "Val d'Allier - Alagnon"

Année 2022

Avec le soutien de :

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

L'EUROPE S'ENGAGE en région Auvergne-Rhône-Alpes avec le FEADER

FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

NATURA 2000

Novembre 2022

CONTEXTE

Dans le cadre de la mise en œuvre du Document d'Objectifs sur le site Natura 2000 *FR 830 1038 Val d'Allier Alagnon*, le Conservatoire d'Espaces Naturels Auvergne (CEN Auvergne), structure animatrice, a réalisé en 2008 un premier état des lieux de la colonisation des plantes exotiques envahissantes inféodées aux milieux aquatiques et semi-aquatiques sur l'ensemble du site et ses environs immédiats.

A l'époque, cet inventaire 2008 faisait état de la **présence de 4 plantes aquatiques exotiques envahissantes** à l'échelle du site Natura 2000 : l'Elodée du Canada, l'Elodée dense, la Jussie à grandes fleurs et le Grand Lagarosiphon.

La réalisation de cet état des lieux en 2008 avait permis de définir les principales orientations et les priorités à mettre en œuvre pour lutter contre ces plantes aquatiques exotiques envahissantes sur ce site Natura 2000. Une veille préventive de ces espèces exotiques a donc été mise en place pour limiter en l'état leur colonisation, voire, si besoin, réduire leur répartition par des opérations ciblées.

La Jussie sur le val d'Allier est présente depuis l'aval jusqu'à Mirefleurs, la découverte d'une **nouvelle station de Jussie sur le plan d'eau du Mas à Issoire en 2009**, 27 kilomètres en amont du front de colonisation connu, a justifié une intervention concernant cette espèce. Le plan d'eau du Mas est un étang artificiel très utilisé pour la pêche et l'initiation au Kayak (école voisine). La présence de ces activités peut être une explication de l'arrivée de l'espèce.

La photo du haut montre la Jussie en phase d'implantation, celle du bas montre un site où elle est bien implantée

PROTOCOLE

L'objectif de l'arrachage est de préserver 27 kilomètres de rivière de la colonisation de la Jussie en empêchant le développement de la plante sur le plan d'eau, voire de l'éliminer. Car ce plan d'eau, en cas de crue décennale, peut être une source de dissémination de la Jussie, en partie aval de l'Allier.

Il s'agit d'arracher manuellement la Jussie chaque mois de végétation, localiser des stations arrachées sur l'étang et évaluer de la quantité de Jussie exportée (en volume).

RESULTATS ET PERSPECTIVES

Pour rappel, la découverte en 2009 de cette station a entrainé immédiatement une opération d'arrachage des pieds présents. Sur les trois passages réalisés, le volume total arraché était estimé à **170 L en 2009**.

A chaque passage, tous les herbiers ou pieds présents ont été arrachés manuellement, mis en sac, exportés et incinérés. Il s'est avéré que la Jussie était présente sur presque tout le pourtour du plan d'eau du Mas, avec une colonisation déjà assez importante (++).

Ce site a donc particulièrement été suivi les années suivantes.

En 2021, on considère la station comme disparue.

Tableau récapitulatif des arrachages :

Année	*Nombre de passages*	*Quantité totale*	*Détail*				
2009	*3*	*170 L*					
2010	*3*	*20 L*					
2011	*3*	*80 L*	*19-juil 60L*	*24- août 10L*	*27-sept 10L*		
2012	*5*	*19 L*	*8-juin 5L*	*26-juil 8L*	*08-août 5L*	*29-août 1L*	*4-oct RAS*
2013	*3*	*40 L*	*2-juil 5L*	*21- août 20L*	*4-sept 15L*		
2014	*4*	*70 L*	*1-juil RAS*	*7- août RAS*	*22-sept 20L*	*8-oct 50L*	
2015	*2*	*20 L*	*1-juil 5L*	*14-oct 15L*			
2016	*2*	*inconnu*	*05-juil*	*30-sept*			
2017	*2*	*45 L*	*12-juil 15L*	*5-sept 30L*			
2018	*2*	*1 L*	*8- août 1L*	*2-oct 2 tiges*			
2019	*4*	*ponctuel*	*14-mai RAS*	*16-juin RAS*	*17-juil RAS*	*9-oct 1 tige*	
2020	*3*	*RAS*	*26-mai RAS*	*16-juil RAS*	*10-sept RAS*		
2021	*1*	*RAS*	*07-sept RAS*				

Selon les années, le volume exporté a varié : conditions plus moins favorables au développement de l'espèce, pression d'arrachage plus ou moins importante.

En 2018, l'espèce était très peu présente, la pression forte d'arrachage en 2019 a permis d'empêcher son développement, la pression conservée en 2020 a confirmé sa disparition avec un seul passage en fin de saison en 2021.

En 2021, l'ensemble des zones favorables sur le val d'Allier entre le plan d'eau et Mirefleurs a été prospecté, sans trouver de Jussie.

Un passage de confirmation pourra être effectué en 2023 en août/septembre (floraison de l'espèce, ainsi plus facile à détecter).

BILAN ET DISCUSSION

L'élimination de la Jussie sur le plan d'eau du Mas est une réussite, on notera que la période d'intervention est longue, de l'ordre de la décennie pour arriver à un résultat. L'investissement en temps de suivi et d'arrachage est régressif avec un cumul de 37 passages, à raison d'1/2 journée par passage, un temps cumulé de 18.5 jours soit moins de 2 jours/an en moyenne La difficulté pour le gestionnaire réside davantage dans le maintien de l'action dans le temps vis-à-vis des financeurs plus que les moyens humains et financiers à mobiliser qui restent modérés.

Pour améliorer l'action, il faut définir une pression d'observation forte (le nombre de passage dans la saison, et le temps de recherche sur le site), il serait aussi judicieux de prévoir deux personnes différentes pour réaliser le suivi (passage mensuel en alternance).

Cette action peut s'avérer fastidieuse, comme sur des secteurs comme la queue d'étang, où à des périodes de forte présence de moustiques. En précisant le temps de présence sur le site et en alternant les observateurs, il est possible d'augmenter la qualité de la recherche.

En termes de prévenance, il faut bien prévoir cette action comme un suivi, et non des travaux. En 2016, les observateurs, habitués à arracher de grandes quantités de Jussie, n'ont pas eu la précision suffisante pour l'action.

La difficulté principale sur ce site est liée à la présence importante de pêcheurs qui participent très probablement à la dispersion sur l'étang. La présence d'une bouture de Jussie, en 2015, sur une coulée de rats musqués a aussi montré son rôle dans le transport de la plante.

Les petites stations de Jussie peuvent être difficile à trouver selon les secteurs : en haut à gauche, les berges fréquentées par les pêcheurs (très accessible), la queue d'étang difficile d'accès en bas à gauche, en haut à droite un haut niveau d'eau avec des stations possiblement sous l'eau, et en bas à droite la Jussie implantée

Suivi de l'arrachage de la Jussie

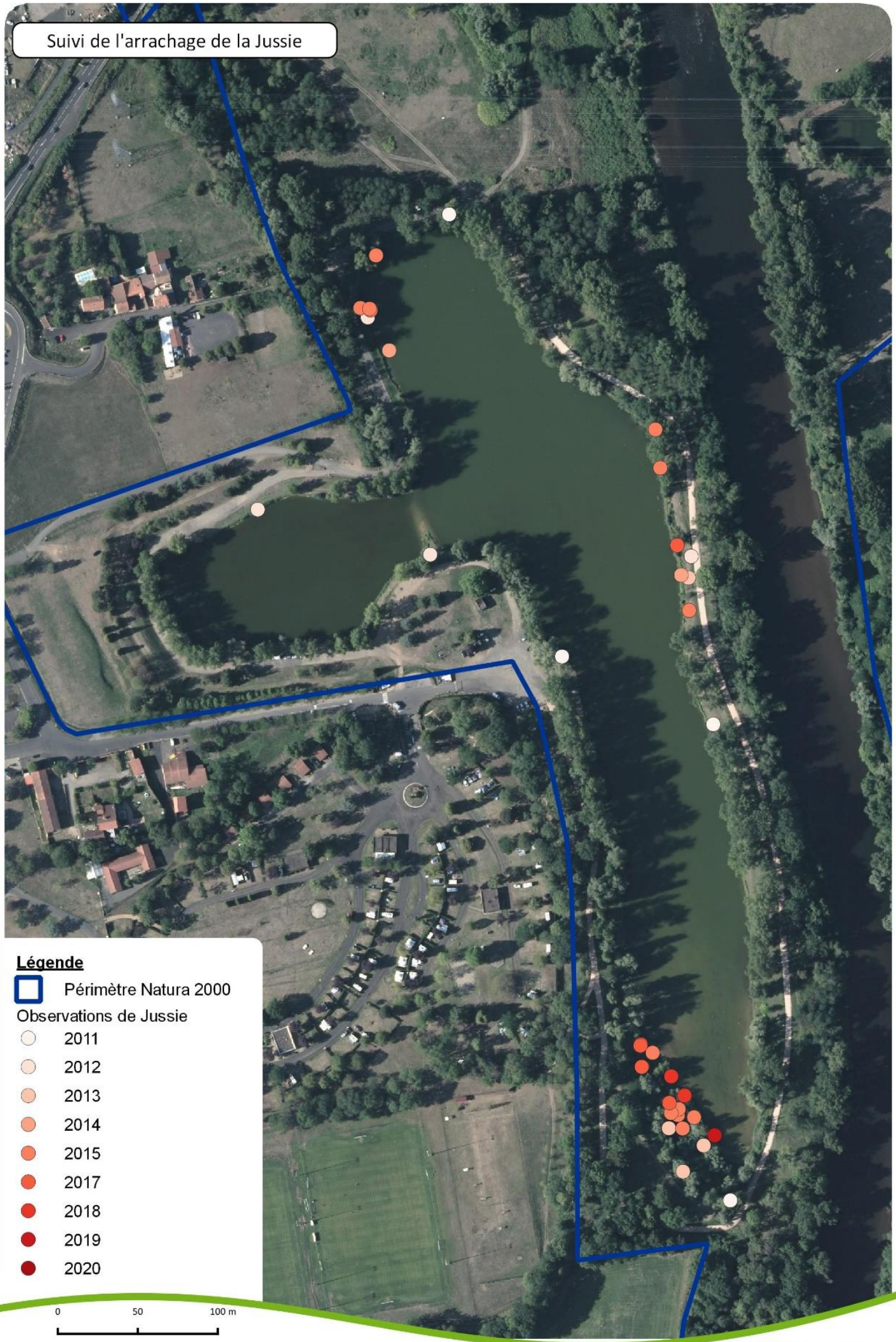

Fond :Ortho Craig Topo GEODIS 2016 - Réalisation : CEN Auvergne, mar. déc. 6 2022

Site Natura 2000 FR 8301038 Val d'Allier Alagnon

Conservatoire d'espaces naturels Auvergne

www.cen-auvergne.fr

RESTONS CONNECTÉS !

@CENAuvergne

Siège : Maison de la nature et de l'environnement - 17 avenue Jean Jaurès - 63200 MOZAC - Tél. 04 73 63 18 27 - Courriel : contact@cen-auvergne.fr
Pôle territorial Haute-Loire : Le Bourg - 43230 CHAVANIAC-LAFAYETTE
Pôle territorial Cantal : 8 route de Rachaldrat, Chalinargues - 15170 NEUSSARGUES-EN-PINATELLE